



SENSIBILISATION DES FEMMES,

MEMBRES DES COMMUNAUTES IMPACTEES PAR LES PROJETS MINIERS DE LA PROVINCE DU LUALABA SUR LEUR IMPLICATION DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

« Activités des ASBL communautaires de la province du Lualaba en marge du mois de mars dédié à la femme »

A PROPOS DU BULLETIN

Le bulletin d'information UKWELI a pour objectif d'informer le public sur les activités du secteur minier en RDC. Ce neuvième numéro présente spécialement les activités réalisées par les ASBL communautaires du Lualaba avec les femmes des communautés impactées par les projets miniers, et cela en marge de la célébration de la journée internationale des droits de la femme.

Ce numéro a été préparé par AFREWATCH avec la contribution de trois ASBL communautaires de la Province du Lualaba (ADM, ADDL et ADCLK) qui ont initié et réalisé ces activités avec l'appui de AFREWATCH.

Avril 2024

INTRODUCTION

A l'occasion du mois de mars dédié par extension à la célébration des droits de la femme dans le monde entier et particulièrement en République Démocratique du Congo (RDC), les ASBL communautaires du Lualaba accompagnées par AFREWATCH ont initié une série d'activités en faveur des femmes membres des communautés impactées par l'exploitation minière (cuivre et cobalt) dans la province du Lualaba en RDC.

Pour cette année 2024, la célébration de la journée du 8 mars et les activités y afférentes se sont réalisées au niveau international et national (RDC), respectivement sous les thèmes : « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme » et « accroître les ressources nécessaires en faveur des femmes et des filles dans la paix pour un Congo paritaire ».

L'accompagnement d'AFREWATCH aux communautés amorcé depuis 2015, consiste dans le renforcement des capacités, la sensibilisation aux techniques de monitoring et de documentation et de plaidoyer, l'organisation des activités conjointes pour la promotion et la protection des droits des communautés locales des entreprises minières de la province du Lualaba.

Initiées dans le but de sensibiliser les femmes sur les questions liées à l'exploitation minière et leur participation active au développement socio-économique de leurs communautés, des réunions d'échanges ont été organisées au bénéfice de 122 femmes appartenant à 11 communautés locales, impactées respectivement par 6 entreprises minières, à savoir, Kamoto Copper Company, Sino-Congolaise des Mines, Mutanda Mining, Compagnie Minière de Musonoie, Société Minière de Deziwa et Lulu Ressources.

Le présent numéro du Bulletin d'Information Ukweli présente donc le condensé de ces ateliers de sensibilisation et mobilisation organisés par trois ASBL communautaires du Lualaba à l'intention des femmes impactées par les activités minières.

CHIFFRES CLÉS DES ACTIVITES



Le schéma ci-dessus présente les statistiques des ateliers organisés par les ASBL communautaires, le nombre des bénéficiaires directs, les communautés locales ciblées et les entreprises minières environnantes.

1. ATELIER DE SENSIBILISATION DES FEMMES SUR LEUR IMPLICATION DANS LA DÉFENSE DES PROBLÈMES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DONT ELLES SONT VICTIMES SUITE À L'EXPLOITATION MINIÈRE

Le 2 avril 2024, à la Paroisse Saint Jean de la cité de Musonoie à Kolwezi, l'Association pour le Développement de Musonoie (ADM) a organisé un atelier de réflexion et de sensibilisation avec les femmes des communautés locales impactées par les entreprises minières KCC, COMMUS et Sicominés.



@Photo prise par ADM (ASBL Communautaire basée à Musonoie)

Au total 47 femmes membres de quatre communautés (Kapata, Musonoie, Tshabula et Kapepa) ont participé à ces échanges dont l'objectif principal était, notamment, de conscientiser et sensibiliser les femmes des communautés environnant les

entreprises minières sur la nécessité de leur implication dans la recherche des solutions aux problèmes sociaux et environnementaux dont elles sont victimes suite à l'exploitation minière. D'après la modératrice de cet atelier, madame Sylvie chargée du genre au sein de cette organisation, l'objectif visé est de parvenir à la coalisation des forces entre les hommes et les femmes, membres de la communauté, dans la perspective de mener un plaidoyer qui prend aussi en compte les problèmes de la femme.

Au cours de cet atelier, les oratrices, Mesdames Claudine Panga et Marie Kafutshi, respectivement secrétaire adjointe et trésorière adjointe de l'ASBL ADM, ont dans les échanges mis l'accent sur trois principaux problèmes qui affectent la vie des communautés locales en général et des femmes en particulier, à savoir : (1) la précarisation de la vie des communautés suite aux délocalisations massives sans respect des normes légales et des standards ; (2) la pénurie en eau potable et (3) les problèmes de santé liés à la pollution environnementale.

A l'issue de cet atelier, les participantes ont pris l'engagement de contribuer à ce processus à travers des dénonciations et participation aux actions de plaidoyer initiées par les organisations communautaires de base.

2. ATELIER D'ÉCHANGE ET DE SENSIBILISATION DES FEMMES SUR L'IDENTIFICATION ET LA DÉNONCIATION DES CAS DE VIOLATION DES DROITS HUMAINS COMMISES PAR LES ENTREPRISES MINIÈRES



@Photo prise par ADDL (ASBL Communautaire basée à Luilu)

Dans le souci de renforcer l'implication des membres des communautés locales, plus particulièrement des femmes dans la surveillance du respect des droits humains par les entreprises minières et de briser le silence face aux abus des droits humains, l'un des facteurs qui favorisent l'impunité des violations commises par les entreprises minières, il a été organisé avec les femmes de la cité de Luilu,

le 26 mars 2024, un atelier de sensibilisation sur l'identification et la dénonciation des violations des droits humains commises par les entreprises minières.

Dans son mot d'ouverture, la modératrice du jour, madame Belange Kalunga, coordonnatrice adjointe, a précisé que cet atelier vise à sensibiliser particulièrement les femmes à s'impliquer aussi au même titre que les hommes dans le travail de monitoring et de dénonciation d'éventuels cas de violations des droits humains commises par les entreprises minières.



@Photo prise par ADDL (ASBL Communautaire basée à Luilu)

Au total, 30 femmes, membres des communautés du quartier Tshamundenda, cité Luilu, villages Noa et Sapatelo, impactées par les entreprises minières KCC et Luilu ressources ont participé activement à cet atelier.

Pour sa part, madame Pascaline Maiji, chargée du genre et oratrice du jour, a dans son allocution relevé la

faible implication des femmes en général sur les questions d'intérêt communautaire, tout en les exhortant sur la nécessité de leur implication et leur engagement dans la lutte pour la promotion et la protection des droits des communautés locales. Celle-ci a précisé que cette charge ne revient pas à l'homme seulement, mais tous les membres de la communauté y compris la femme qui d'ailleurs fait partie des catégories les plus affectées par les activités minières.

Saisissant cette occasion, les participantes ont au cours de ces échanges, identifié divers problèmes sociaux et environnementaux liés à l'exploitation minière dans leur zone. D'après elles, en plus de contribution factice des entreprises minières au développement communautaire, plusieurs problèmes majeurs sont non résolus, c'est notamment, la pénurie en eau potable, la destruction des moyens de subsistance et le chômage des jeunes autochtones.

Au regard des problèmes sociaux et environnementaux auxquels ces communautés font face, ces femmes ont en somme recommandé que des actions de plaidoyer soient menées auprès de ces entreprises minières et de l'Etat congolais.

3. ATELIER DE RÉFLEXION SUR LES DÉFIS ET PISTE DE SOLUTION DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU CAHIER DES CHARGES

Le 30 mars 2024, au village Kapaso, dans la province du Lualaba, l'Association pour le Développement des Communautés du Lac Kando (ADCLK) a tenu à l'intention des membres des communautés des villages Rianda, Kapaso et Kaindu, un atelier de réflexion sur l'évaluation du niveau d'intégration de la femme dans le processus de mise en œuvre des projets de développement communautaire du cahier des charges.



@Photo prise par ADCLK (ASBL Communautaire basée à Kapaso)

Quarante-cinq personnes, dont 41 femmes et 4 hommes, respectivement membres des communautés précitées et impactées par les activités des entreprises MUMI et SOMIDEZ, y ont pris part.

Conduite sous la modération de Madame Clarisse Yav, l'atelier avait

pour objectif, d'une part, d'évaluer le niveau d'implication et de participation de la femme dans le processus de mise en œuvre des projets communautaires et d'autre part, identifier les défis y relatifs et ensuite formuler des pistes de solution.



@Photo prise par ADCLK (ASBL Communautaire basée à Kapaso)

Cette séance de réflexion a été introduite par Monsieur Hénoch Mwema, vice-trésorier de l'ASBL, qui avant d'ouvrir les échanges, a à titre de rappel fait un bref aperçu du processus du cahier des charges depuis sa négociation jusqu'à sa signature

entre les trois communautés (Rianda, Kapaso, Kaindu) et la société minière MUMI. Et a par la suite précisé que ce processus est actuellement en phase d'exécution des projets.

Il est sorti de ces réflexions le constat selon lequel, en plus de la sous représentativité de la femme au sein des organes de développement communautaires (*Comité Local de Développement et Comité Local de Suivi*), cette dernière n'y participe pas pleinement. De plus, la main d'œuvre féminine locale est aussi faiblement utilisée dans les entreprises environnantes. D'après les participants, plusieurs défis en seraient à la base, dont ceux liés au cadre légal congolais qui ne prévoit pas le quota de représentativité de la femme au sein de ces organes et d'autres inhérents à la femme (pratiques culturelles) qui ne s'implique pas aux questions de développement communautaire.

En guise de piste de solution, les participants ont recommandé qu'un plaidoyer soit initié auprès de l'Etat congolais afin qu'il soit garanti à la femme un quota de représentativité au sein des organes de développement communautaire, mais aussi organiser des sensibilisations en faveur des femmes et des hommes sur la participation et l'intégration de la femme dans le processus de développement communautaire.

4. QUELQUES IMPRESSIONS DES PARTICIPANTS

Au cours de ces ateliers, des points de vue des participants ont aussi été recueillis sur divers aspects ; et les plus importants, par atelier, se résument comme suit :

a.

« La femme représente la catégorie la plus affectée par les activités minières, mais qui malheureusement semble la moins impliquée dans le processus de développement communautaire voire des actions de promotion et protection des droits humains vis-à-vis des entreprises minières. Dans nos sociétés et d'après nos coutumes, c'est généralement les hommes qui participent à toutes ces questions de société, et très souvent sans tenir compte des réels besoins de la femme ni de sa contribution comme membre à part entière de la société. Comme l'ont dit les organisateurs, cette activité vise en effet, à renverser la donne et nous les en félicitons. Le besoin étant encore énorme, vu le nombre des femmes et d'hommes à atteindre, nous suggérons que ces sensibilisations se poursuivent en impliquant aussi les hommes ».

b.

« Ces échanges ont été très importants pour nous dans la mesure où ils nous ont permis d'abord d'avoir un aperçu global des diverses violations des droits humains dont nos communautés sont victimes et qui faute d'information passent inaperçues et demeurent très souvent impunies et non renseignées. L'appel des orateurs nous invitant à dénoncer toute violation des droits humains commises par les entreprises minières et à exiger réparation, nous interpelle sur l'engagement de chaque membre de la communauté à contribuer dans la promotion et la protection des droits humains ».

c.

« Dans nos trois communautés par exemple (Rianda, Kapaso et Kaindu), la femme est très absente dans le processus de développement communautaire. En plus d'être sous représentée au sein des organes communautaires qui participent à la négociation, signature et suivi des projets du cahier des charges, la femme n'aperçoit pas effectivement l'impact de tous ces projets dans la résolution des problèmes sociaux et environnementaux auxquels elle fait spécifiquement face, notamment, la pénurie en eau potable, la destruction des terres arables, etc. Par rapport à ceux-ci, cet atelier a suscité en nous le besoin, d'exiger que l'Etat congolais accorde un quota de représentativité de la femme au sein des CLD et CLS afin de promouvoir sa participation au processus de développement communautaire et d'autre part, multiplier des actions de sensibilisation et conscientisation des femmes sur la nécessité de leur participation au sein de ces organes ».



A PROPOS DE AFREWATCH

African Resources Watch (AFREWATCH) est une ONG des droits humains spécialisée sur les questions des ressources naturelles. Elle milite pour une exploitation responsable et ses domaines d'intervention comprennent la recherche, le plaidoyer, la formation et l'accompagnement judiciaire.

Contacts

Adresses physiques :

Lubumbashi : 792, avenue Lufira, Q/Makutano,
Commune et ville de Lubumbashi
Province du Haut-Katanga, RDC
Kinshasa : 11 avenue baraka, Barumbu, Kinshasa

Téléphones :

+243 81 85 77577, +243 82 230 48 00

Email : info@afrewatch.org

Site Web:

www.afrewatch.org

